

N° 2025-097

**OBJET :**

*Création d'un emploi non  
permanent de conseiller(ère)  
France Services pour  
accroissement temporaire  
d'activité*

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 4 juin 2025

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth, VERNET Josette, MARTEL Mireille, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie, GRENAT Maryse et BOYAT Sylvie.  
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, GIRON Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent et LOMBARD Gérald.

**Résultat du vote :**

votants : .....25  
pour : .....25  
contre : .....00  
abstention : .....00

Procurations ont été données :

- par Mme BERNAZ Célia à M. VUAGNOUX Jean-Louis,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par M. CHALENCON William à Mme TRABICHET Yannick,
- par Mme VERMANT Rebecca à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

*Vu les dispositions du Code Général de la Fonction Publique,*

*Considérant qu'il y a lieu de créer un emploi non permanent de conseiller(ère) France Services pour accroissement temporaire d'activité,*

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,**

- à l'unanimité,
- décide de créer un emploi non permanent de conseiller(ère) France Services pour accroissement temporaire d'activité, à temps complet, du 29 juillet 2025 au 28 juillet 2026 sur la base d'une rémunération maximale correspondant à l'indice majoré 500,
- précise que le grade de référence de cet emploi est celui d'adjoint administratif,
- charge Madame la Présidente de recruter une personne sur cet emploi.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

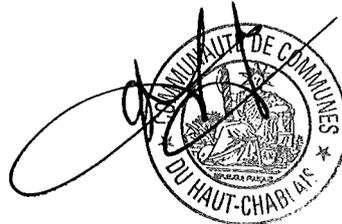
Le : .....

Publié ou notifié

Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente  
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance  
Gérald LOMBARD

